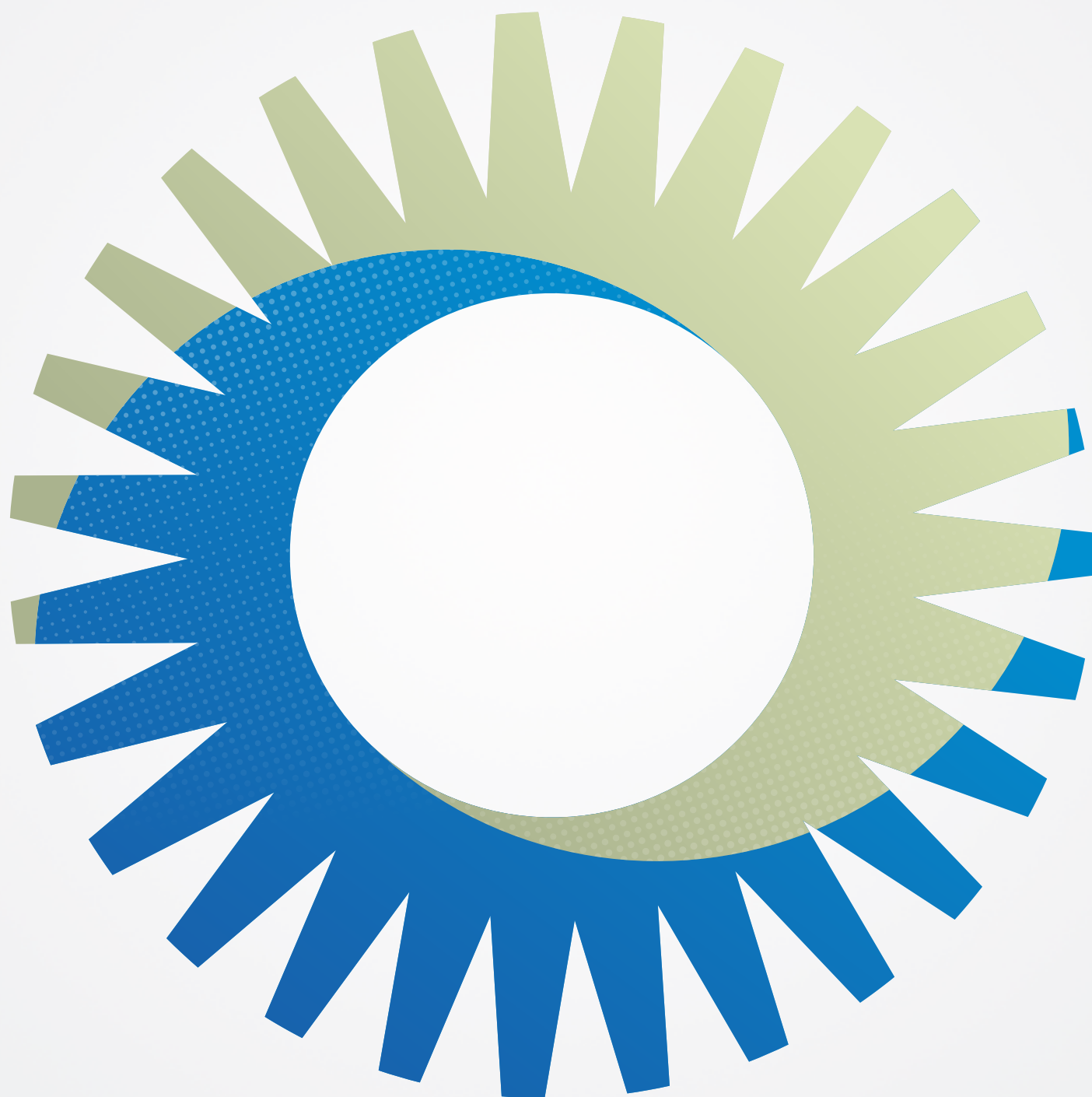


2017

**La transformation
en ordre de marche**

Rapport annuel
BGFIBank Europe



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

Sommaire

Le mot du Directeur Général	1
Au cœur des activités de BGFIBank Europe	2
Gouvernance et gestion des risques	9
Bilan social simplifié 2017	14
Rapport financier	16



Se transformer
pour optimiser
la **performance**

Groupe BGFIBank

Le Groupe BGFIBank au service du financement des économies africaines

Le Groupe BGFIBank se positionne comme un portail financier africain de qualité et développe à ce titre une large gamme de services financiers performants.

Le Groupe entend ainsi mettre ses compétences au service de tous les segments de la clientèle grâce à une organisation et une

offre spécifiquement adaptées à chacune de ses cibles : les groupes multinationaux et les grandes entreprises, les États et les organismes institutionnels, les PME/PMI et les professionnels, la clientèle privée, les particuliers salariés ainsi que les petits commerçants et indépendants.

Cette offre se décline selon quatre axes de métiers innovants dont l'expertise est depuis longtemps affirmée :

LE GROUPE BGFIBank EST PRÉSENT DANS 11 PAYS

En Afrique : Bénin, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée équatoriale, Madagascar, République démocratique du Congo, São Tomé-et-Principe, Sénégal.

En Europe : BGFIBank Europe, banque de financement et d'investissement, à Paris.

🕒 La Banque Commerciale BGFIBank et ses cinq lignes d'activités :

- La banque des entreprises
- La banque de détail
- La banque privée
- La banque des États et des organismes institutionnels
- La banque digitale

🕒 La Banque d'Investissement BGFI Investment Banking et ses trois lignes d'activités :

- L'ingénierie financière
- Le conseil
- Le courtage en bourse

🕒 Les Services Financiers Spécialisés Finatra et Loxia avec respectivement deux lignes d'activités :

- Le crédit à la consommation
Le crédit d'équipement / Le crédit-bail
Le leasing / L'affacturage
- La microfinance

🕒 L'Assurance IARDT avec Assinco

1 Le mot du Directeur Général

BGFIBank EUROPE À PARIS :

THE PLACE TO BE

Groupe bancaire africain francophone de référence, le Groupe BGFIBank se devait d'être présent à Paris, place financière et d'affaire de référence pour ses partenaires francophones mais également pour les clients de ses partenaires présents à l'international. Le récent Brexit renforce ce positionnement stratégique. La filiale française BGFIBank Europe est le poste avancé du groupe, au plus près des donneurs d'ordre et de régulateurs de référence. Évidemment, dans une économie mondialisée, les collaborateurs présents à Paris sont multilingues (anglais, espagnol, italien...) et par conséquent en mesure de structurer des opérations à dimension internationale. Banque de financement du commerce international de taille modeste, nous maîtrisons l'ensemble des techniques bancaires et financières et répondons à toutes les exigences tant réglementaires que commerciales.

Notre identité forte tient à notre connaissance intime et historique des spécificités des économies africaines, pays par pays, et à notre service sur mesure, haut de gamme et réactif. Les meilleurs profils sont présents pour vous accompagner dans les projets en Afrique et avec l'Afrique. C'est ce qui constitue l'ADN de BGFIBank Europe. Ce rapport annuel en témoigne. Puisse-t-il vous convaincre de nous rejoindre!



> Francesco De Musso, Directeur Général

NOTRE IDENTITÉ FORTE TIENT À NOTRE CONNAISSANCE

INTIME DES SPÉCIFICITÉS DES ÉCONOMIES

AFRICAINES, PAYS PAR PAYS, ET À NOTRE SERVICE

SUR MESURE, HAUT DE GAMME ET RÉACTIF

2 Au cœur des activités de BGFIBank Europe

Aperçu général

LE HUB DU GROUPE À L'INTERNATIONAL

BGFIBank Europe a obtenu en avril 2015 l'extension d'agrément lui permettant d'étendre son activité sur toute l'Afrique en matière de correspondance bancaire et lui conférant une autonomie complète tant pour les financements que pour les opérations de collecte de dépôts. Elle est au final un établissement de crédit à part entière qui réalise à peu près toutes les opérations financières, sauf sur le segment des particuliers. Tête de pont du Groupe BGFIBank en Europe, elle proposera en 2018, avec la banque d'investissement, une offre financement/investissement globale pour les grands corporates.

BGFIBank Europe, créée en 2009, est le hub du Groupe BGFIBank à l'international, hors Afrique. En 2017, après avoir rééquilibré certains produits par rapport à d'autres, elle a maintenu sa segmentation de clientèle. La filiale localisée à Paris compte 34 collaborateurs. Son expertise se fonde essentiellement sur quatre métiers :

- Le premier couvre le trade et l'export finance, c'est-à-dire tout ce qui concerne l'escompte d'effets et de lettres de crédit, les produits trade finance (émissions, notification et confirmation de crédits documentaires et remises documentaires).
- Le deuxième couvre le champ du commodity trade finance, c'est-à-dire le financement transactionnel avec des préfinancements, des financements de stocks, des financements de campagnes agricoles. Il s'agit de financements ponctuels octroyés à des corporates.
- Le troisième segment regroupe le corporate finance au sens large : essentiellement du financement de besoins en fonds de roulement (BFR) pour les entreprises exportatrices principalement localisées en Europe. C'est le cœur de métier de BGFIBank Europe qui finance soit des entreprises européennes qui ont des projets en Afrique, soit des entreprises africaines ou des négociants qui exportent en Europe ou en Asie. La particularité de BGFIBank Europe est d'interve-

nir auprès d'entreprises à cheval entre l'Afrique et le reste du monde. Ce segment de BGFIBank Europe se concentre donc sur l'optimisation de la gestion du flux et le financement de BFR. Pour cette clientèle, la filiale parisienne, à vocation internationale, intervient avec ses sœurs africaines, soit en partage du risque, soit en trésorerie. Ce peut être également avec d'autres partenaires financiers lorsque le Groupe BGFIBank n'est pas implanté dans le pays du client. C'est le cas par exemple au Burkina Faso, au Niger ou encore au Togo, où des partenariats avec des banques locales permettent à BGFIBank Europe d'accompagner au plus près ses clients.

- Le quatrième métier est le Correspondent Banking. Grâce à sa licence, BGFIBank Europe est le correspondant bancaire des filiales africaines du Groupe et ceci essentiellement pour la clientèle d'entreprises. Cette activité de correspondent banking consiste à gérer les rapatriements des flux internationaux pour ses consœurs du Groupe ainsi que pour les entreprises clientes et quelques rares particuliers. Cette activité s'est également développée ces dernières années au bénéfice d'autres banques africaines, non filiales du Groupe BGFIBank.

EN 2017, UN RECENTRAGE FORT SUR LES VALEURS, L'EXPERTISE ET LES MÉTIERS DE LA FILIALE EUROPÉENNE

Après une perte historique en 2015 de 5 millions d'euros et une année 2016 perturbée par un double changement de gouvernance, l'année 2017 a été placée sous le signe de la transformation, avec pour enjeu majeur la relance de l'activité commerciale. Cette redynamisation s'est accompagnée d'un certain nombre de chantiers structurels tant sur le plan du capital humain qu'au niveau des outils informatiques.



Ce recentrage sur les valeurs, les métiers et l'expertise du Groupe BGFIBank s'est traduit notamment par six départs et le recrutement de neuf collaborateurs. Des échanges de collaborateurs entre le siège de Libreville et Paris se sont établis afin que les compétences se croisent et se partagent. C'est ainsi que BGFIBank Europe a reçu en 2017 les responsables trésorerie, comptabilité et consolidation Groupe, les responsables risques et trade du Cameroun et le responsable trade du Gabon. La filiale parisienne du Groupe BGFIBank n'est donc pas uniquement « un hub financier », elle est également « un hub humain » de compétences. Parallèlement, il est important pour les 34 collaborateurs qui travaillent à Paris de prendre conscience qu'ils font partie d'un solide groupe bancaire qui compte 2 000 collaborateurs. Cette culture d'entreprise en ordre de marche a des effets immédiats en termes d'opérationnalité augmentée et de convivialité.

Au niveau des chantiers informatiques initiés en 2017 et 2018, on notera le passage à la version 11 du core banking système SOPRA, le lancement de l'outil MEGARA pour la gestion de la trésorerie, l'ouverture d'une réflexion autour de la digitalisation de l'activité trade en France et l'utilisation de l'outil E-BICS afin d'optimiser la gestion du risque de flux pour les clients et les filiales africaines.

LA FILIALE PARISIENNE JOUE LE RÔLE DE « TÊTE DE PONT » DU GROUPE EN EUROPE

En termes d'activités, l'année 2017 a été marquée par la défaillance d'un important client du Groupe actif dans la logistique et la chute des matières premières qui a impacté la liquidité en devises des filiales africaines. Elle s'est également caractérisée par le rôle de plus en plus important, voire déterminant, que joue la conformité au niveau des relations entretenues avec les correspondants bancaires sur la place internationale.

Tête de pont occidentale d'un groupe africain, la filiale parisienne a dû régulièrement intervenir pour expliquer aux régulateurs, aux partenaires et aux correspondants financiers les procédures appliquées par le Groupe BGFIBank et ainsi les rassurer sur la santé et la bonne marche du Groupe.

Le profil du directeur général de BGFIBank Europe, ancien inspecteur général du Groupe BGFIBank, et la proximité géographique de grands donneurs d'ordre



et de médias ont positionné l'établissement parisien comme une représentation diplomatique pour le compte du Groupe. Il faut en effet faire preuve de crédibilité, de réactivité et de pédagogie avec une connaissance claire et étayée des dossiers évoqués sur la place publique. Cette crédibilité passe d'abord par l'expertise qui nécessite de documenter les déclarations et de prendre des engagements conformes afin d'être en cohérence complète avec la communication institutionnelle du Groupe. Ces exigences sont encore accrues en France où la réglementation va au-delà de la conformité et du blanchiment d'argent, en ajoutant à ces exigences des aspects liés au délit fiscal. Les listes des pays et des sanctions utilisées par l'outil de filtrage Fircosoft ont été régulièrement actualisées tout au long de l'année afin de renforcer le dispositif de vigilance et de surveillance. Parallèlement à ce chantier, une refonte du corpus procédural a également été effectuée.

Ces évolutions sont menées de concert avec le Groupe afin de standardiser les outils de filtrage et de profilage utilisés par l'ensemble des entités. De son poste d'observation parisien, le Groupe constate deux phénomènes : un durcissement de la réglementation sur le blanchiment, sur les sujets liés à Bâle III voire Bâle IV et la méconnaissance de l'économie africaine générant encore trop souvent de la suspicion. Transparent dans sa gestion, le Groupe se doit également de l'être dans sa communication afin de rassurer de façon réactive son environnement.

Des qualités qui ont également été requises à l'occasion d'une enquête générale diligentée au troisième trimestre 2017 par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution). Elle a mobilisé sur site pendant trois mois complets une grande partie du personnel, le détournant durant cette période de ses missions de gestion et de développement au profit d'une sécurisation de ses pro-

Monsieur Bernard Marchi est Directeur Financier du Groupe UNIMA, leader mondial de la crevette en provenance de Madagascar. Il témoigne de ce partenariat récent et prometteur.

UNIMA est un groupe agroalimentaire spécialisé dans la production et la distribution de produits de la mer et, en particulier, de crevettes de Madagascar. Depuis plus de 40 ans, le Groupe UNIMA invente et développe des écomodèles de pêche responsable et d'aquaculture douce de crevettes.

Pour renforcer sa démarche, le groupe a développé une stratégie d'intégration verticale, depuis le trait de pêche ou la domestication des géniteurs d'aquaculture jusqu'à la distribution aux clients finaux. La démarche qualité du groupe vise la sécurité alimentaire, la traçabilité et la régularité d'approvisionnement. Qualité, traçabilité, services, sécurité font partie intégrante de l'offre globale du groupe et symbolisent la volonté de répondre aux exigences des consommateurs et de garantir leur satisfaction. Dès sa création, le Groupe UNIMA a adopté un positionnement haut de gamme sur les marchés afin de mieux valoriser la crevette de Madagascar, un produit exemplaire par son origine, sa saveur, sa qualité et ses techniques de production. Reconnue pour sa qualité supérieure, elle bénéficie d'une forte notoriété sur les marchés.

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU BGFIBank EUROPE ?

L'entrée en relation a été initiée par un premier contact noué à Madagascar avec la filiale locale du Groupe BGFIBank.

QU'EST-CE QUI CARACTÉRISE CETTE COLLABORATION ? COMMENT S'EST DÉROULÉE LA REPRISE DE VOTRE FACILITÉ SYNDIQUÉE PAR BGFIBank EUROPE ?

En 2015, BGFIBank Europe a pris la succession d'une grande banque française en qualité d'agent et de principal contributeur de la facilité syndiquée qui finance tout le cycle commercial du Groupe UNIMA depuis l'origine jusqu'aux acheteurs finaux. L'expertise de BGFIBank Europe en matière de financement structuré et l'expérience du terrain de ses équipes ont permis de gérer cette transition de manière efficace et fluide pour le client.



cessus au regard des risques réglementaires. Mais malgré cette contrainte et la défaillance d'un important client, BGFIBank Europe a réalisé en 2017 sa meilleure performance historique avec un PNB positif avoisinant les 7 millions d'euros (+29 % sur l'année) et une rentabilité en progression.

**BGFIBank EUROPE A RÉALISÉ
EN 2017 SA MEILLEURE PERFORMANCE
HISTORIQUE AVEC UN PNB POSITIF
AVOISINANT LES 7 MILLIONS D'EUROS
ET UNE RENTABILITÉ EN PROGRESSION**

Ces résultats soulignent une fois de plus la grande expertise de la filiale européenne en matière de financement de commerce international qui concerne à la fois l'Afrique subsaharienne et le reste du monde, le Groupe possédant dans dix pays africains des filiales aux résultats probants. Les importateurs et les exportateurs qui interviennent sur ce continent font appel à BGFIBank Europe, sachant qu'ils vont y trouver des financeurs qui connaissent la réalité du terrain économique africain avec ses points forts et ses points faibles.

Ces bons résultats soulignent également la réactivité de la filiale, avec une capacité de montage d'opérations en quelques jours et de financements importants en moins d'un mois, ce qui est un avantage compétitif.

CLIENT DEPUIS TROIS ANS DE BGFIBank EUROPE, QUELLES SONT POUR VOUS LES CARACTÉRISTIQUES DE CET ÉTABLISSEMENT ?

C'est sa capacité à offrir des solutions « sur mesure » qui font de BGFIBank Europe un partenaire important pour notre développement. La connaissance des opérations, le sens de l'écoute et la créativité sont les points forts des équipes de BGFIBank Europe.

COMMENT ENVISAGEZ-VOUS LES PROCHAINES ANNÉES DE COLLABORATION AVEC BGFIBank EUROPE ?

Nous avons la volonté d'inscrire notre collaboration dans la durée avec BGFIBank Europe. Il apparaît que cette volonté partagée de développer une relation d'affaires fructueuse trouve aussi son écho dans les valeurs communes véhiculées par les deux groupes.



La crevette
de Madagascar



UN FINANCEUR RECONNU POUR SA RÉACTIVITÉ ET SON EXPERTISE EN MATIÈRE DE PROJETS INTERNATIONAUX INCLUANT L'AFRIQUE

Ce redéploiement fort de BGFIBank Europe comme financeur de projets transnationaux incluant l'Afrique la rapproche encore davantage de BGF Investment Banking, le pôle banque d'affaires du Groupe BGFIBank à l'expertise reconnue en amont des projets pour la levée de fonds.

C'est dans le prolongement de cette complémentarité que Madame Marlène Ngoyi, administratrice exécutive de BGF Investment Banking, a été nommée au mois de mars 2018 directrice générale déléguée de BGFIBank Europe. Cette synergie permet de revenir aux fondamentaux de la filiale européenne qui a été créée pour lever des capitaux et obtenir des lignes auprès d'autres

banques afin de financer une économie qui se partage entre l'Afrique et le reste du monde. C'est la raison pour laquelle les premiers clients de BGFIBank Europe sont les filiales africaines du Groupe et les acteurs privés qui sont « à cheval » sur les deux continents. Le « hub financier » européen du Groupe permettra notamment d'offrir demain aux institutionnels la possibilité de loger leurs devises à Paris pour financer les projets africains.

Malgré les à-coups de 2015 et de 2016, les perspectives de croissance sont bien réelles, en sachant que BGFIBank Europe, à l'instar de l'ensemble des filiales du Groupe, ne s'inscrit pas dans une course à la taille, mais dans une recherche de rentabilité pérenne. C'est dans ce contexte que le plan stratégique à trois ans a revu à la baisse les activités d'escompte, pour privilégier le commodity trade finance plus rentable mais exigeant une plus grande proximité client.

La réorientation des ressources sur des acteurs plus rentables et la composante rentabilité-risques seront les priorités pour réaliser les objectifs d'Excellence 2020. En résumé, performance avant volume.

Monsieur Naarayan Raaghavan, PDG de ROBUST International Pte Ltd, témoigne du partenariat au long cours qu'il envisage avec BGFIBank Europe

ROBUST International Pte Ltd est une multinationale domiciliée à Singapour, spécialisée dans les produits agroalimentaires et dont les activités sont déployées sur une vingtaine de pays.

COMMENT AVEZ-VOUS RETENU LES SERVICES DE BGFIBank EUROPE ?

Nos relations ont toujours été extrêmement positives. J'ai toujours pensé que les relations client/banque ne peuvent que se renforcer lorsque la banque comprend l'activité de son client. C'est le cas de BGFIBank Europe qui croit en une relation forte, une communication transparente et intègre ses valeurs dans ses services. BGFIBank Europe est un interlocuteur de premier choix qui fournit un service de haute qualité en répondant toujours à nos attentes par une touche personnelle.

POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI BGFIBank EUROPE SITUÉE À PARIS POUR VOTRE ACTIVITÉ AFRO-ASIATIQUE ?

BGFIBank Europe a une profonde compréhension du continent africain et des spécificités du business en Afrique. Aujourd'hui, l'Afrique est un continent qui se transforme rapidement. Il existe une multitude d'opportu-

nités d'affaires qui nécessitent le soutien d'une institution bancaire qui comprend le continent et sa culture. Dans ce contexte, BGFIBank Europe, compte tenu de ses racines et de son implantation à Paris, est bien équipée pour contribuer et participer à la croissance de ROBUST International.

POUR VOUS, QUELLES SONT LES CARACTÉ- RISTIQUES PRINCIPALES DE BGFIBank EUROPE ?

J'en citerais quatre principales :

- comprendre les activités de son client
- l'excellence du service qui toujours se distingue par une touche personnelle
- un grand professionnalisme
- une implantation pertinente

COMMENT PERCEVEZ-VOUS L'AVENIR DE VOTRE COLLABORATION AVEC BGFIBank EUROPE ?

ROBUST International est une entreprise à forte croissance qui grandit à pas de géant. Nous envisageons un bond en avant de notre développement au cours des prochaines années avec une expansion des opérations et une augmentation de nos parts de marché. Pour ce faire, nous attendons pour les années à venir le soutien continu de BGFIBank Europe.



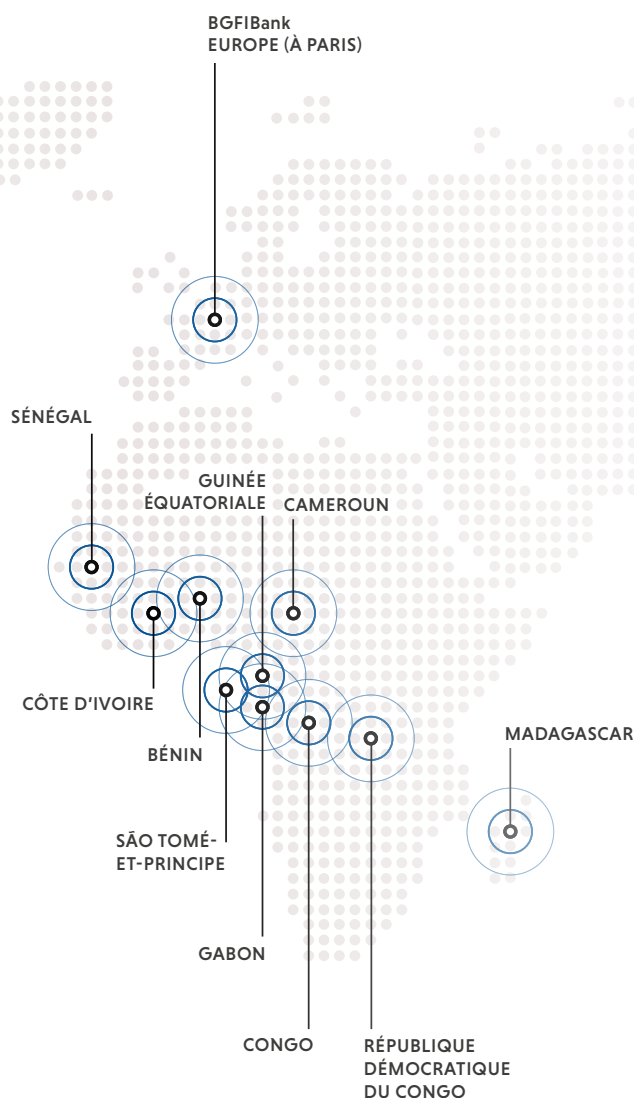
Un groupe bancaire international aux valeurs structurantes

LES IMPLANTATIONS

DU GROUPE BGFIBank

Le Groupe BGFIBank dont le siège est situé à Libreville (Gabon) est implanté dans dix autres pays (Bénin, Cameroun, Congo Brazzaville, Congo RDC, Côte d'Ivoire, France – Paris, Guinée équatoriale, Madagascar, São Tomé-et-Principe, Sénégal). En plus de ces établissements bancaires, le groupe complète son offre par des établissements financiers spécialisés (Finatra et Loxia) ainsi qu'une compagnie d'assurance (Assinco).

LE GROUPE BGFIBank
EST PRÉSENT
DANS 11 PAYS



LES VALEURS ET LES OBJECTIFS DU GROUPE BGFIBank

EXCELLENCE 2020 : « CONSTRUIRE UN GROUPE FINANCIER AFRICAIN POUR LE MONDE »

Le projet d'entreprise donne du sens à l'entreprise en lui permettant de mobiliser et fédérer les équipes et de constituer le fondement de toutes les démarches politiques et stratégiques. Au final il est la représentation commune que se font de l'entreprise ses dirigeants, ses managers et ses salariés. Le plan stratégique du Groupe BGFIBank s'intitule « Excellence 2020 » et il vise à « Construire un groupe financier africain pour le monde ». Cet idéal de recherche perpétuelle de l'excellence est incarné par 5 valeurs clés déclinées sous l'acronyme TITRE :

TRAVAIL : Il désigne l'effort et l'implication nécessaire pour satisfaire les parties prenantes pour aboutir à l'Excellence. Il permet d'atteindre la performance à tous les niveaux avec une implication forte de chacun, une exigence et une rigueur permanente.

INTÉGRITÉ : L'intégrité est l'honnêteté et l'attachement aux règles de conduite du Groupe BGFIBank, qui favorisent des rapports basés sur la confiance.

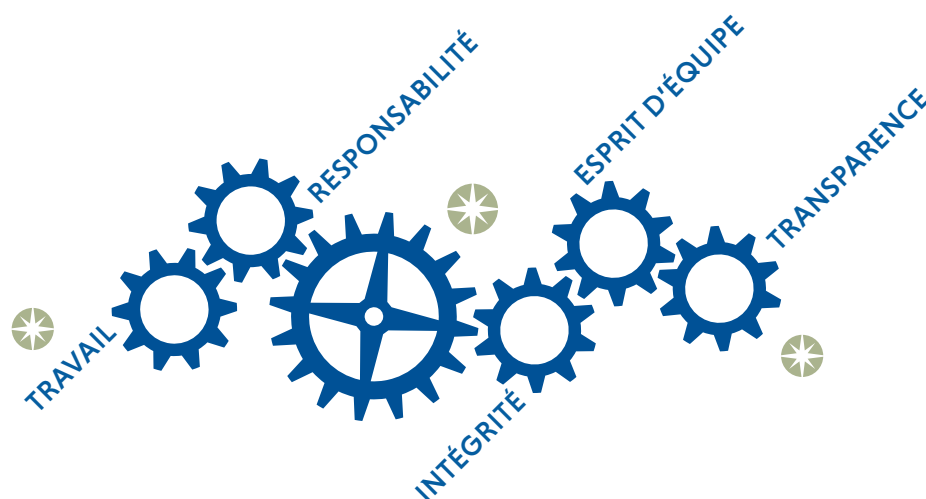
TRANSPARENCE : La transparence désigne le modèle de gestion et de gouvernance du Groupe BGFIBank qui s'emploie à communiquer régulièrement sur ses engagements, ses résultats et ses méthodes.

RESPONSABILITÉ : La responsabilité est le devoir de répondre d'un fait, de tenir ses engagements et d'assumer ses décisions.

ESPRIT D'ÉQUIPE : C'est partager une vision commune qui engage l'équipe dans une dynamique ambitieuse au sein de laquelle chacun trouve le sens qu'il souhaite donner à son accomplissement personnel dans un projet collectif. C'est également mettre en commun les compétences, faire jouer les synergies et les diversités, fidéliser l'ensemble des collaborateurs du groupe.

Le plan stratégique « Excellence 2020 » porte également une vision déclinée en 4 axes stratégiques :

- L'excellence commerciale (saisir de nouvelles opportunités) : les meilleurs métiers et produits pour un financement adapté de l'Économie ;
- L'excellence humaine (soutenir le développement du groupe à travers un capital humain performant) : les meilleurs talents à tous les niveaux partagent le même sens de la responsabilité ;
- L'excellence organisationnelle (les meilleurs systèmes pour bien structurer le groupe) : les meilleurs systèmes pour bien structurer l'entreprise et la porter vers l'avant ;
- L'excellence prévisionnelle (renforcer le dispositif de contrôle interne) : les meilleurs dispositifs de contrôle de risques internes et externes.



3 Gouvernance et gestion des risques

La gouvernance et l'organisation

L'EXERCICE 2017 QUI S'ACHÈVE
A ÉTÉ MARQUÉ PAR DE
NOMBREUX ÉVÉNEMENTS AYANT
CONTRIBUÉ AU RENFORCEMENT
DU FONCTIONNEMENT ET DE
L'ORGANISATION DE BGFIBank EUROPE

En termes de **GOVERNANCE**, 4 réunions du Conseil d'Administration (dont une extraordinaire) se sont tenues sur l'année (mars, août et décembre), ainsi que 3 Comités d'Audit et des Risques et 2 Comités de Bonne Gouvernance et rémunérations.

Le capital social de BGFIBank Europe est resté inchangé sur la période, composé de 40 000 000 d'actions de nominal de 1 euro chacune.

BGFIBank Europe ne détient aucune participation dans une autre société.

À l'issue des réunions du Conseil organisées en 2017, ce sont près de 50 décisions qui ont été entérinées avec un taux de mise en œuvre qui avoisine les 90 %.

Concernant la participation des administrateurs, le taux de présence ressort à 100 %.

La composition du Conseil d'Administration sur la période a connu plusieurs évolutions :

- la nomination de M. Malick Ndiaye, Directeur Général de BGFIBank Côte d'Ivoire
- la révocation de M. Edgar Anon, ancien Directeur Général de BGFIBank Gabon
- la démission, en fin d'année, de M. Jacky Legras

À fin 2017, le Conseil d'Administration est ainsi composé de 6 administrateurs.

La liste des mandats exercés par les administrateurs se répartit comme suit :

Mr. Henri-Claude Oyima,
Président du Conseil d'Administration

→ Pas d'autre mandat en France

Mr. Francis-Gérard Cazé, Administrateur

→ Pas de mandat en France

Mr. Thierry Marraud, Administrateur

- - Membre du Conseil de Surveillance de Lohr S.A.
- Administrateur de la société Émin Leydier Emballage
- Vice-Président Administrateur de l'EDHEC
- Senior Advisor de Proudfoot Consulting
- Président du Conseil de Surveillance du Groupe Fraikin
- Administrateur de Elsan

Mr. Claude Le Monnier, Administrateur

→ Gérant de la SCI Clairic

Mr. Narcisse Obiang, Administrateur

→ Pas de mandat en France

Mr. Malick Ndiaye, Administrateur

→ Pas de mandat en France

Concernant le fonctionnement de la Direction Générale, une réunion extraordinaire a acté la nomination du Directeur du Développement Commercial au titre de Dirigeant Effectif par anticipation de la nomination d'un nouveau directeur général délégué en mars 2018.

Par ailleurs, concernant les conventions réglementées, BGFIBank Europe a conclu avec effet au 1^{er} janvier 2017 deux conventions avec la Société gabonaise BGF Holding Corporation S.A. (BHC), actionnaire principal et société mère du Groupe, à savoir :

- un contrat de franchise d'exploitation de la marque BGFIBank;
- une convention d'assistance générale et d'appui technique. Les frais induits par cette convention comprennent les missions suivantes : aide au déve-

loppement commercial, détermination des décisions organisationnelles, orientations stratégiques, exécution du contrôle et de l'inspection de la Société.

Enfin, conformément aux recommandations de l'enquête générale de l'ACPR diligentée du 4 septembre au 24 novembre 2017, le Conseil s'est prononcé en fin d'année pour la scission du Comité d'Audit et des Risques en deux comités, avec effet en 2018.

Le Comité de Bonne Gouvernance a également vu son appellation modifiée conformément aux instructions du Groupe.

La gouvernance de BGFIBank Europe sera ainsi composée d'un Conseil d'Administration et de 3 comités spécialisés : le Comité d'Audit, le Comité des Risques, le Comité de Gouvernement d'Entreprise et des Ressources Humaines.

Le dispositif de gestion des risques

En terme de **CONTRÔLE INTERNE**, 2017 aura été marquée par une animation insuffisante du dispositif de gestion des risques, malgré un renforcement des moyens alloués à la conformité et au contrôle périodique.

Plusieurs faits majeurs ont ainsi impacté l'organisation du pôle Contrôle, à savoir :

- le renforcement des moyens alloués au dispositif de contrôle interne caractérisé par :
 - l'internalisation de la fonction Audit Interne au sein de BGFIBank Europe avec l'arrivée d'un responsable en avril 2017;
 - la mise en place d'une nouvelle équipe Conformité suite à la nomination d'une nouvelle responsable et au recrutement d'une chargée conformité en milieu d'année.
- la défaillance du dispositif de gestion des risques accentuée au dernier trimestre 2017 par le licenciement en décembre du contrôleur permanent, d'une part, et l'absence maladie du responsable des risques, intervenue en septembre 2017, d'autre part;

- la réalisation par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) d'une enquête générale sur site du 4 septembre au 24 novembre 2017.

Dans ce contexte, malgré les efforts réalisés en matière de renforcement des moyens dédiés au contrôle, l'efficacité du dispositif de contrôle interne de BGFIBank Europe a été défavorablement impactée par des comportements inappropriés des collaborateurs en charge du contrôle permanent et de la gestion des risques, acteur majeur de l'animation du dispositif dans son ensemble.

Ces absences ont, de surcroît, été relevées par l'enquête générale de l'ACPR au même titre que les insuffisances en matière de couverture de certains risques majeurs auxquels BGFIBank Europe est exposée, et en particulier ceux relatifs à la liquidité, à la comptabilité et à la sécurité des systèmes d'information. Pour pallier ces insuffisances, une mission d'assistance du Groupe a permis de détacher une ressource expérimentée et refondre pleinement le dispositif de gestion des risques en lien avec les pratiques internes du Groupe.

En termes de **RISK MANAGEMENT** et **CONTRÔLE PERMANENT** : des réalisations largement en deçà des priorités et des enjeux réglementaires eu égard aux comportements inappropriés et répétés des équipes.

➤ **RISK MANAGEMENT** :

- Réalisation de 52 % des objectifs assignés en termes de Gestion des Risques, en net recul par rapport à 2016 ;
- Coordination insuffisante autour des fonctions clés de BGFIBank Europe : finalisation du RCSA sur toutes les fonctions et identification de 4 risques majeurs (Gouvernance, RH, Comptabilité et Crédit) ;
- Pilotage des risques opérationnels avec le lancement du chantier indicateur de risques clefs (KRI) pour l'ensemble des fonctions ;
- Analyse de la cartographie existante des risques ;
- Renforcement du dispositif de suivi des incidents de toutes natures.

➤ **CONTRÔLE PERMANENT** :

- Réalisation limitée à 50 % du plan annuel de contrôle permanent à fin 2017 ;
- Maintien partiel d'un plan de contrôle permanent mensuel de 1^{er} niveau sur certaines activités de BGFIBank Europe (PCOD) ;
- Contrôle quotidien du respect des limites relevant de la position de change.

En termes de **RISQUE DE CRÉDIT** : un encadrement strict du portefeuille ayant permis d'apurer les créances historiques sensibles et contribuer significativement à une amélioration de la rentabilité du portefeuille.

- Assainissement du portefeuille de crédit obtenu grâce notamment aux remboursements en intégralité des créances sensibles sur l'année et le dénouement final du dossier lié à un client du Groupe actif dans la logistique, apuré sur la période ;
- Refonte de l'outil de notation interne des contreparties pour une amélioration de la rentabilité des opérations, et enrichissement du corpus de procédures liées ;

- Enrichissement du dispositif d'identification et de détection des anomalies, à travers la production quotidienne et automatisée d'indicateurs-clefs de risques (KRI) et des plans d'action ;

- Diversification géographique et sectorielle : meilleur équilibre du portefeuille en termes de produits, avec une réduction de la proportion de découverts, en faveur du financement des transactions auto-liquidatives ;

- Renforcement du dispositif de surveillance des conditions d'utilisation des lignes accordées, du suivi des garanties et des retards de paiement.

EN TERMES DE LCB-FT & CONFORMITÉ : des réalisations en ligne avec les priorités assignées rendues possibles par une organisation renforcée et engagée.

- Structuration du département en charge de la Conformité : nomination d'une nouvelle Responsable Conformité par promotion interne et recrutement d'une chargée de Conformité ;

- Réalisation de 96 % du plan d'actions de la Conformité 2017, notamment :

- 98 % du plan de contrôle de la Conformité ;

- Élaboration d'une cartographie des risques LCB-FT et Conformité ;

- Suivi et transmission de la veille réglementaire ;

- Suivi et traitement des fraudes externes et des reportings Groupe réglementaires (QLAB & QPC, Reporting FATCA et CRS), etc.

- Chantier de rédaction et d'actualisation des procédures existantes : 56 procédures actualisées ou créées (Entrée en relation, Manuel LCB-FT, révision des conventions juridiques, filtrage des opérations, etc.) ;

- Réalisation de 100 % du plan de formation Conformité à destination de tous les collaborateurs : trois sessions sur la LCB-FT et une sur les conflits d'intérêts au profit des équipes les plus exposées ;

- Fluidification des contrôles Conformité avec les services Opérations et Commercial, d'une part, mais également avec les correspondants Conformité Groupe et hors Groupe.

EN TERMES DE CONTRÔLE PÉRIODIQUE ET EXTERNE :

une prise en charge progressive de la fonction audit interne et une supervision complète du dispositif de contrôle interne restant à confirmer.

Sur 2017, BGFIBank Europe a procédé à l'internalisation effective de la fonction audit interne par le recrutement d'un responsable de l'audit interne. Conformément aux règles groupe, celui-ci est rattaché hiérarchiquement au Directeur Général de la filiale et fonctionnellement à la Direction de l'audit interne de la holding BHC.

Conformément au plan d'audit 2017, 5 missions sur les 6 prévues (83 %) ont été réalisées. Seule une mission portant sur le dispositif de contrôle interne a été reportée en raison de l'enquête générale diligentée par l'ACPR qui a de facto intégré cette thématique.

Les 5 missions réalisées ont ainsi permis de couvrir la conformité (inspection groupe), les achats & frais généraux & opérations diverses, les moyens de paiement, le trade finance et les systèmes d'information (externalisée auprès de Airbus Cyber Security).

En sus du plan d'audit, le Conseil d'Administration a requis qu'une mission spéciale portant sur le suivi des recommandations soit réalisée. Le stock de recommandations a ainsi été analysé afin d'assurer une implémentation des préconisations qui ressort fin 2017 à 75 %, en nette amélioration (+25 pts).

Concernant les travaux des commissaires aux comptes, une revue de l'efficacité du dispositif de contrôle interne a été réalisée dans le cadre de leur mission intérimaire. Sur la période, aucune anomalie significative tant sur le plan de la Gestion des Risques que celui de la Conformité n'a été relevée.

Des améliorations majeures ont toutefois été relevées sur le traitement tardif des rapprochements bancaires et des suspens. Cette situation a conduit la Direction Générale à refondre intégralement l'organisation de la comptabilité avec le recrutement d'un nouveau responsable et d'un comptable réglementaire supplémentaire. Ces arrivées seront effectives sur 2018.

En outre, une revue limitée portant sur l'informatique et, en particulier, le dispositif en matière de contrôles informatiques mis en œuvre sous le core banking amplitude et l'interface entre amplitude et SAP BI a été achevée.

Les recommandations émises font l'objet d'un suivi par la Direction Générale.

EN TERMES DE RELATIONS AVEC LES ORGANES DE SUPERVISION :

une année 2017 principalement marquée par l'enquête générale diligentée par l'ACPR.

L'ACPR a diligenté une enquête générale du 4 septembre au 24 novembre 2017. L'objectif de cette mission était d'apprécier la stratégie et la gouvernance, d'analyser le risque de crédit, d'estimer la qualité des états réglementaires, d'évaluer le contrôle interne et d'examiner le dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Les résultats définitifs de l'enquête sont attendus pour la fin du mois de février 2018.

Par ailleurs, les principaux échanges intervenus avec l'ACPR sur la période ont concerné 4 principales thématiques : le changement de gouvernance de BGFIBank Europe intervenue fin 2016, l'exigence de solvabilité minimale portée à 13,875 % dès 2018, la qualité de l'information réglementaire et financière transmise et la communication du Plan Préventif de Rétablissement de la filiale.

Sur l'ensemble de ces thématiques, des actions correctrices et des engagements ont été pris afin de poursuivre les efforts initiés et améliorer l'efficacité des dispositifs de contrôle en place et futurs en ligne avec les recommandations de l'ACPR.

À noter que BGFIBank Europe a également fait l'objet d'un contrôle URSSAF pour lequel les conclusions ont été satisfaisantes.

Au final, BGFIBank Europe n'a fait l'objet d'aucune sanction ou mesure disciplinaire sur la période.

En synthèse, malgré les insuffisances relevées en matière d'animation des différents dispositifs de contrôle par la fonction gestion des risques, les principaux risques de BGFIBank Europe ont dans l'ensemble été couverts et promptement pris en charge sur la période grâce notamment à :

- l'enquête générale diligentée par l'ACPR ;
- l'externalisation de la fonction Sécurité des systèmes d'Information ;
- l'assainissement complet du portefeuille de crédit.



Conformément aux mesures édictées par l'ACPR, les efforts relatifs à la mise en œuvre des prérogatives de l'arrêté du 3 novembre 2014 seront accélérés en 2018 en tenant compte des priorités suivantes :

1. La refonte du dispositif de gestion des risques :

- nouvelle organisation en cours de mise en place orientée culture de contrôle et développement de synergies au sein du Pôle Risques, couverture de l'exhaustivité des risques (SSI, comptable et financiers);
- mise en place d'un suivi automatisé du RCSA et des contrôles de deuxième niveau inhérents ;
- alignement aux normes groupe en matière de documentation des différents guides et modes opératoires et coordination entre les trois différentes lignes de défense.

2. La finalisation du chantier de renforcement des dispositifs LCB / FT, en particulier, en ce qui concerne les outils de filtrage et de profilage ;

3. L'encadrement du dispositif de surveillance du risque de crédit : procédures, limites géographiques et sectorielles adossées à la politique d'appétence aux risques en cours de formalisation et documentation des contrôles ;

4. La refonte de l'organisation du Département Comptabilité et la finalisation des chantiers réglementaires ;

5. L'achèvement du plan d'audit 2018 approuvé, mais également, la poursuite de l'amélioration du taux de mise en œuvre des différentes recommandations émises par l'ACPR et les différentes fonctions de contrôle.

› Le siège de BGFIBank Europe



4 Bilan social simplifié 2017

Faits marquants RH de BGFIBank Europe

Un héritage des gouvernances antérieures avec lequel il a fallu composer :

Des troupes fragilisées et démotivées qu'il a fallu rassurer et remettre en dynamique.

Un climat social atypique qu'il a fallu restaurer par des actions telles que : Team Building, déjeuners équipe et moments de convivialité visant à fédérer les collaborateurs et développer la fibre « **ESPRIT D'ÉQUIPE** ».

Une rotation du personnel importante sur 2017 pour une structure de notre taille avec : 8 recrutements, 2 départs (démissions) et 3 fins de contrat (1 licenciement, 1 fin de CDD, et 1 fin de période d'essai non concluante) couplée à des absences de longues durées qu'il a fallu pallier (4 congés maternité), ainsi qu'une longue maladie sur une position clé (Responsable Gestion des Risques et Contrôle Permanent).

Un contexte économique tendu sur le premier semestre qui a peut-être quelque peu entaché le moral des équipes avec la perte sèche en trésorerie de près de 60 M EUR résultant de la fermeture des activités en France d'une banque étrangère. Le second semestre quant à lui s'annonce bien meilleur avec un retour à la rentabilité.

Missions ACPR, URSAAF et CAC : présences chronophages de par leurs nombreuses sollicitations qui ont énormément monopolisé les équipes qui n'ont pu pleinement se consacrer à leur activité.

Synergie intra-groupe : BGFIBank Europe a ainsi accueilli 5 collaborateurs du Groupe (Cameroun et Gabon) dans le cadre de missions ponctuelles en renfort ou de formation (au Trade Finance et aux Risques).



Évolution quantitative des effectifs 2017 versus 2016

Au 31 décembre 2017, la banque compte 34 collaborateurs, soit 4 collaborateurs de plus que l'an dernier à la même époque.

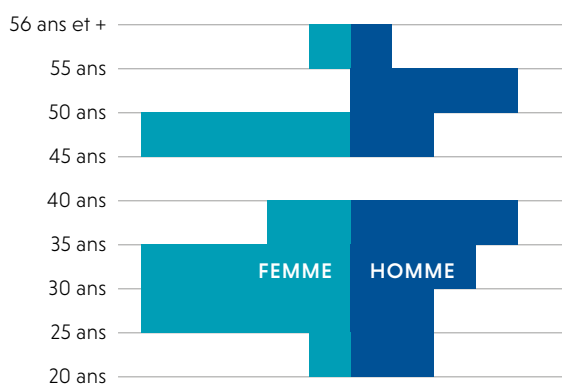
Ces variations s'expliquent essentiellement par la nécessité de renforcer les équipes dont l'entité a besoin pour accompagner sa stratégie de développement, de remplacer des collaborateurs qui ont quitté l'entreprise et de pourvoir les postes vacants du fait d'une évolution en interne (conformité).



Ventilation par âge et par ancienneté

71 % DE NOTRE EFFECTIF
EST ÂGÉ DE 20 À 40 ANS, 29 % SE SITUE
ENTRE 46 ET 56 ANS ET PLUS

PYRAMIDE DES ÂGES



ANCIENNETÉ

79 % de notre effectif justifient de 0 à 5 ans d'ancienneté, les 21 autres pourcents sont dans l'entreprise depuis plus de 6 ans.

Ventilation par genre et par CSP

La répartition par genre laisse apparaître une plus forte proportion de femmes que d'hommes avec 41 % d'hommes pour 59 % de femmes.

En ce qui concerne le paramètre CSP, on constate une forte proportion de cadres avec 71 % de cadres contre 29 % de non-cadres ; ce qui est justifié au vu du niveau d'expérience exigé chez BGFIBank Europe.

Les formations

À titre indicatif, près de 92 % des actions de formations ont été suivies par les collaborateurs, pour un budget évalué à 3 % de la masse salariale de la banque. Cette variation s'explique par différents mouvements de personnels sur 2017 et par des besoins en formation mouvants en fonction du contexte juridique et législatif ainsi que des évolutions techniques et technologiques. Les changements démontrent la nécessité d'évoluer pour 2018 vers un plan de formation qui intègre essentiellement les grandes thématiques en termes d'action de formation.

5 Rapport financier

1. États financiers au titre de l'exercice 2017

1.1 BILAN ACTIF

- Chiffres en EUR -	Code poste	Exercice n 12/2017	Exercice n-1 12/2016	Variation	Var. en %
Caisse, banques centrales, C.C.P.	10	20 216 960	17 999 440	2 217 520	12%
Effets publics et valeurs assimilées	20	-	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit	30	139 167 899	138 968 076	199 824	0,1%
Opérations avec la clientèle	48	81 211 640	75 625 686	5 585 954	7%
Obligations et autres titres à revenu fixe	60	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	70	-	-	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme	91	4 000	4 000	-	-
Parts dans les entreprises liées	100	-	-	-	-
Crédit-bail et location avec option d'achat	110	-	-	-	-
Location simple	120	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	130	578 755	248 039	330 716	133%
Immobilisations corporelles	140	226 913	277 536	-50 623	-18%
Capital souscrit non versé	150	-	-	-	-
Actions propres	160	-	-	-	-
Comptes de négociation et de règlement	165	-	-	-	-
Autres actifs	170	471 153	322 198	148 955	46%
Comptes de régularisation	180	542 669	345 117	197 552	57%
➤ TOTAL DE L'ACTIF	L98	242 419 989	233 790 090	8 629 898	4%

1.2 BILAN PASSIF

- Chiffres en EUR -	Code poste	Exercice n 12/2017	Exercice n-1 12/2016	Variation	Var. en %
Banques centrales, C.C.P.	300	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	310	165 679 175	168 403 972	-2 724 796	-2 %
Opérations avec la clientèle	348	40 366 606	29 008 814	11 357 792	39 %
Dettes représentées par un titre	350	-	-	-	-
Autres passifs	360	656 797	691 457	-34 660	-5 %
Comptes de régularisation	370	531 770	926 466	-394 696	-43 %
Comptes de négociation et de règlement	375	-	-	-	-
Provisions	380	-	-	-	-
Dettes subordonnées	430	-	-	-	-
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	420	-	-	-	-
Capitaux propres hors FRBG	435	35 185 641	34 759 381	426 259	1 %
Capital souscrit	440	40 000 000	40 000 000	-	-
Primes d'émission	450	-	-	-	-
Réserves	460	147 268	147 268	-	-
Écarts de réévaluation	470	-	-	-	-
Provisions réglementées et subventions d'investissement	475	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	480	-5 387 886	-5 494 077	106 191	-2 %
Résultat de l'exercice (+/-)	490	426 259	106 191	320 068	301 %
➤ TOTAL DU PASSIF	L99	242 419 489	233 790 090	8 629 898	4 %

1.3 HORS BILAN

- Chiffres en EUR -	Code poste	Exercice n 12/2017	Exercice n-1 12/2016	Variation	Var. en %
Engagements donnés		17 442 411	10 360 153	7 082 258	68 %
Engagements de financement	615	6 884 258	2 326 478	4 557 780	196 %
Engagements de garantie	635	10 558 153	8 033 675	2 524 478	31 %
Engagements sur titres	655	-	-	-	-
Engagements reçus		69 283 636	75 473 830	-6 190 194	-8 %
Engagements de financement	705	35 000 000	40 000 000	-5 000 000	-13 %
Engagements de garantie	715	34 283 636	35 473 830	-1 190 194	-3 %
Engagements sur titres	735	-	-	-	-

1.4 COMPTE DE RÉSULTAT

- Chiffres en EUR -	Code poste	Exercice n 12/2017	Exercice n-1 12/2016	Variation	Var. en %
+ Intérêts et produits assimilés	500	5 101 751	4 397 029	704 721	16 %
- Intérêts et charges assimilées	505	-1 495 858	-1 689 398	193 541	-11 %
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	510	-	-	-	-
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	515	-	-	-	-
+ Produits sur opérations de location simple	520	-	-	-	-
- Charges sur opérations de location simple	525	-	-	-	-
+ Revenus des titres à revenu variable	530	-	-	-	-
+ Commission (produits)	540	3 290 768	2 538 368	752 400	30 %
- Commission (charges)	545	-187 994	-261 240	73 246	-28 %
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	550	139 154	338 628	-199 474	-59 %
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	555	-	-	-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	560	82 444	65 140	17 304	27 %
- Autres charges d'exploitation bancaire	565	-48 630	-68 117	19 487	-29 %
Produit net bancaire	600	6 881 635	5 320 409	1 561 225	29 %
- Charges générales d'exploitation	605	-5 469 115	-5 045 641	-423 475	8 %
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	610	-182 086	-168 035	-14 051	8 %
Résultat brut d'exploitation	620	1 230 434	106 734	1 123 700	>100 %
+/- Coût du risque	625	-804 174	-542	-803 632	>100 %
Résultat d'exploitation	630	426 259	106 191	320 068	>100 %
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	640	-	-	-	-
Résultat courant avant d'impôt	650	426 259	106 191	320 068	>100 %
+/- Résultat exceptionnel	655	-	-	-	-
- Impôt sur les bénéfices	660	-	-	-	-
+/- Dotation/reprises de FRBG et provisions règlementées	665	-	-	-	-
➤ RÉSULTAT NET	690	426 259	106 191	320 068	>100 %



2. Présentation de l'entité

Tête de pont européenne du Groupe BGFIBank, BGFIBank Europe est un acteur du financement du commerce entre l'Afrique et l'Europe.

Agréée en octobre 2009, BGFIBank Europe clôture sa huitième année d'activité et réalise des opérations de financement du commerce international (trade finance) entre l'Afrique subsaharienne et l'Europe, pour une clientèle d'entreprises, notamment des négociants de matières premières, et du correspondent banking avec des banques de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA), de l'Afrique centrale (CEMAC) et des pays africains où le groupe est implanté.

Son capital social est composé de 40 000 000 d'actions d'une valeur nominale de 1€ intégralement libéré et son siège social est situé 10-12 rue du Général Foy, 75008 Paris (France).

Les comptes de BGFIBank Europe sont intégrés dans les comptes consolidés du Groupe BGFIBank qui a pour société consolidante BGFI Holding Corporation S.A., dont le siège social est situé Boulevard Georges Rawiri, BP 25 200 Libreville (Gabon).

3. Résumé des règles et méthodes comptables

3.1 RÈGLES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les comptes annuels de BGFIBank Europe sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France et selon les dispositions applicables aux banques, telles que définies par le règlement ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux entreprises du secteur bancaire.

Les commissions sont prises en compte conformément au règlement **N°2014-07 DU 26 NOVEMBRE 2014 LIVRE II TITRE 1** relatif à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours.

Les textes ont été appliqués dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base d'établissement des états financiers : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes et indépendance des exercices.

3.2 CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVICES

Les comptes de Bilan et de Hors bilan libellés en devise sont convertis en euro au cours en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les produits et les charges libellés en devises sont convertis tous les jours en euro. Les positions de change sont réévaluées tous les jours et le résultat de change correspondant est comptabilisé en compte de résultat.

Concernant les opérations à terme, l'écart de cours entre le comptant et le terme (report ou déport) est rapporté au compte de résultat prorata temporis.

3.3 PRÊTS AUX BANQUES

Les prêts aux banques et établissements financiers sont comptabilisés à leur valeur nominale, augmentée des intérêts courus non échus.

3.4 CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

Ils comportent des Mobilisations de Créances Nées sur l'Étranger (MCNE) pour lesquelles l'intérêt perçu d'avance est étalé sur la durée de l'opération. Il s'agit d'un financement à court terme de créances effectuées dans le cadre d'une ligne de crédit accordée par une banque à une entreprise exportatrice. Cette ligne de crédit permet d'assurer le financement des créances nées à l'exportation. Le montant de ce crédit bancaire est fixé au moment de sa mise en place et dépend bien évidemment de la qualité des entreprises en présence. La mobilisation de créance née sur l'étranger s'applique à toutes les exportations de marchandises à destination de l'étranger (hors Principauté de Monaco et DOM-TOM). Le délai de paiement accordé à l'acheteur ne doit normalement pas excéder 18 mois à compter de la date de naissance de la créance (selon le cas, il peut s'agir de la date de commande, de la date d'expédition ou de la date de réception).

Concernant les autres crédits, les intérêts courus et non échus sont portés au compte de résultat lors de l'arrêté des comptes.

3.5 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont inscrites au Bilan pour leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée estimée d'utilisation. Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- agencement et mobilier de bureau : 10 ans en linéaire
- matériel informatique et logiciel : entre 3 et 5 ans en linéaire

3.6 RETRAITES

Les pensions de retraites dues au titre de divers régimes obligatoires en France sont prises en charge par des organismes spécialisés auxquels la succursale et les salariés versent régulièrement des cotisations.

Il a été versé au titre de l'année 2017 : 187 238 euros

À ce jour il n'existe aucun engagement de retraite spécifique.

3.7 ENCOURS : PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

La classification comptable des encours est régie par le règlement ANC 2014-07 où l'on distingue les catégories suivantes :

- **Les encours sains** ventilés en deux sous-catégories :
 - les encours sains pour lesquels aucun incident de paiement n'est intervenu et pour lesquels il n'existe aucun doute sur le caractère recouvrable de la créance ;
 - les encours sains restructurés : les créances restructurées à des conditions de marché ainsi que les retours à meilleure fortune.
- **Les encours douteux** également répartis en deux catégories :
 - les encours douteux constitués par les créances et les engagements, même s'ils sont assortis de garanties, porteurs d'un risque de crédit avéré, c'est-à-dire lorsqu'il devient probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues ;
 - les encours douteux compromis pour lesquels aucun retour en encours sains n'est prévisible.

Le terme « créance douteuse » comprend aussi bien le capital (échu et restant dû ; bilan et hors bilan) que les intérêts (échus impayés et courus).

RÈGLES DE DÉCLASSEMENT :

Les encours sont déclassés en douteux dans les cas suivants :

- présence d'impayés depuis 3 mois au moins (9 mois pour les collectivités locales) ;
- existence d'un risque de crédit avéré quand bien même il n'existe pas d'impayés ;
- existence de procédures contentieuses.

Le reclassement en douteux d'un encours entraîne par contagion le déclassé de la totalité des encours (bilan comme hors bilan) relatifs à la contrepartie.



MÉTHODE DE PROVISIONNEMENT :

Les dépréciations sur créances sont affectées à des actifs et sont inscrites en déduction des postes d'actifs concernés.

L'estimation des provisions doit être réalisée contrepartie par contrepartie. Les provisions constituées doivent pouvoir permettre de couvrir, en valeur actualisée, l'ensemble des pertes prévisionnelles.

Les pertes prévisionnelles sont égales à la différence entre les flux initiaux, déduction faite des flux déjà encaissés, et des flux prévisionnels, déterminé en prenant en considération la situation financière de la contrepartie, ses perspectives économiques et l'état des procédures en cours.

PROVISIONNEMENT DU CAPITAL DE LA CRÉANCE :

Les provisions sont comptabilisées en résultat au débit d'un compte de dotations aux provisions sur créances, en contrepartie des comptes de provisions sur créances vis-à-vis des établissements de crédit ou clientèle au bilan.

Au cours de l'exercice, un dossier a fait l'objet d'une provision pour dépréciation des comptes de la clientèle :

Encours brut	1 015 500
Provision	-800 000
Net	215 500

PROVISION SUR UNE CRÉANCE LIBELLÉE EN DEVISES :

En principe, les provisions constituées sur les créances libellées en devises doivent être comptabilisées dans la même devise que celle des créances auxquelles elles se rapportent. Lorsque des provisions sur créances libellées en devises sont constituées en euro, elles doivent être ajustées à chaque date d'arrêt en euro en fonction de la variation du cours des devises.

Aucun encours n'est concerné au 31 décembre 2017.

CRÉANCE RESTRUCTURÉE :

Aucune créance restructurée au 31 décembre 2017.

4. Notes

4.1 CAPITAUX PROPRES

- en EUR -	Mouvement	Solde
Versement capital création 1/4/2009	37 000	37 000
Augmentation de capital	39 963 000	40 000 000
Perte 2009	-1 760 640	38 239 360
Perte 2010	-1 960 861	36 278 499
Gain 2011	488 927	36 767 426
Gain 2012	1 579 565	38 346 991
Gain 2013	1 764 499	40 111 490
Gain 2014	35 778	40 147 268
Perte 2015	-5 494 077	34 653 191
Gain 2016	106 191	34 759 382
Gain 2017	426 260	35 185 642
Solde au 31 décembre 2017	35 185 642	35 185 642

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice en report à nouveau.

4.2 CAISSE, BANQUES CENTRALES ET CCP

- en EUR -	31/12/2017	31/12/2016
Caisse	1 488	1 908
Banques Centrales	20 215 472	17 997 532
CCP	-	-

4.3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Les durées restant à courir sur les créances interbancaires (dont créances rattachées) sont les suivantes :

- en EUR -	31/12/2017	31/12/2016
Moins de 3 mois	129 667 899	130 483 156
De 3 à 12 mois	9 500 000	8 484 919
De 1 an à 5 ans	-	-
Plus de 5 ans	-	-

4.4 DETTES VIS-À-VIS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Les durées restant à courir sur les dettes interbancaires (dont dettes rattachées) sont les suivantes :

- en EUR -	31/12/2017	31/12/2016
Moins de 3 mois	135 074 536	112 843 345
De 3 à 12 mois	30 604 639	55 560 627
De 1 an à 5 ans	-	-
Plus de 5 ans	-	-

4.5 OPÉRATIONS AVEC DES SOCIÉTÉS APPARENTÉES

ACTIF

- en EUR -	31/12/2017	31/12/2016
Moins de 3 mois	16 506 009	37 551 350
De 3 à 12 mois	23 624 300	24 612 421
De 1 an à 5 ans	-	-
Plus de 5 ans	-	-

PASSIF

- en EUR -	31/12/2017	31/12/2016
Moins de 3 mois	130 723 035	105 006 658
De 3 à 12 mois	14 157 293	125 000
De 1 an à 5 ans	-	-
Plus de 5 ans	-	-

ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DU GROUPE

- en EUR -	31/12/2017	31/12/2016
Engagements reçus		
Accords de refinancement reçus	35 000 000	40 000 000
Avals reçus	-	-
Engagements donnés		
Confirmations de crédits documentaires	1 687 096	3 316 996
Confirmations de lettres en stand-by	200 000	428 674
Acceptations CDE	2 191 973	1 122 773
Autres garanties	1 378 516	-
Crédits	2 800 000	2 500 000

4.6 OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

Les durées restant à courir sur les concours à la clientèle (dont créances rattachées) sont les suivantes :

DURÉES RESTANT À COURIR

- en EUR -	31/12/2017	31/12/2016
Moins de 3 mois	78 791 730	65 001 520
De 3 à 12 mois	1 655 946	10 624 166
De 1 an à 5 ans	763 964	-
Plus de 5 ans	-	-
Total	81 211 640	75 625 686

DÉTAIL PAR PAYS

- en EUR -	31/12/2017	31/12/2016
Bénin	848 015	1 957 899
Burkina Faso	3 311 608	6 588 923
Cameroun	1 136 143	1 493 962
Congo	202 250	-
Côte d'Ivoire	4 629 693	5 195 360
France	20 930 468	21 630 317
Gabon	2 387 415	9 310 430
Italie	1 950 128	-
Luxembourg	879 979	-
Mali	1 560 000	2 609 285
Monaco	12 285 417	10 460 491
Niger	4 280 169	4 678 354
Panama	7 141 442	-
Royaume-Uni	674 781	-
Sénégal	4 168 641	3 054 742
Suisse	3 277 879	7 283 321
Togo	-	1 377
Singapour	6 509 810	-
États-Unis	3 418 580	-
Autres	1 620 222	1 361 225
Total	81 211 640	75 625 686

DÉTAIL PAR SECTEUR

- en EUR -	31/12/2017	31/12/2016
Activités financières et assurance	-	328
Agriculture, pêche	1 522 795	434 469
Commerce de gros produits de construction	7 198 201	564 279
Com. de gr. alimentaire non spécialisé	7 641 243	47 293 573
Com. de gr. alimentaire spécialisé	39 338 414	8 658 101
Com. de gr. fourn. d'équipement	3 880 756	1 752 443
Dérivés	-	227 182
Com. de gr. minerais et métaux	879 979	4 671 104
Com. de gr. produits chimiques	2 169 968	3 133 085
Commerce de gros non spécialisé	3 252 637	-
Commerce de gros spécialisé	1 972 393	1 423 276
Com. de gr. matières 1 ^{ères} agricoles	9 388 650	-
Com. de véhicules automobiles	651	2 206 915
Industrie manufacturière	-	5 131 996
Industrie extractive	2 292 915	-
Transport et entreposage	1 674 038	-
Autres	-	128 935
Total	81 211 640	75 625 686



4.7 TITRES

- en EUR -	31/12/2017	31/12/2016
Acquisition	-	-
Intérêts courus	-	-

4.8 VENTILATION DU PNB PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

PRODUIT NET BANCAIRE

- en EUR -	Zone Afrique	Europe	Autres	Total
Intérêts	-65 263	-903 578	-122 971	-1 091 811
Commissions	-	2 068 500	-	2 068 500
Change	-	127 677	-	127 677
Autres charges et produits	189 203	5 371 515	216 551	5 777 269
Total	123 940	6 664 115	93 580	6 881 635

4.9 CRÉANCES ÉLIGIBLES

Créances éligibles au refinancement de la BCE : néant

4.10 IMMOBILISATIONS

- en EUR -	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
VALEURS BRUTES				
Immobilisations incorporelles d'exploitation				
Logiciels	1 313 866	277 311	-	1 591 177
Immobilisations corporelles d'exploitation				
Installations générales, agencements	494 039	21 966	-	516 005
Matériel de bureau et informatique, mobilier	357 751	19 802	-	377 553
Immobilisations incorporelles en cours	-	143 101	-	143 101
AMORTISSEMENTS				
Immobilisations incorporelles d'exploitation				
Logiciels	1 065 827	89 695	-	1 155 522
Immobilisations corporelles d'exploitation				
Installations générales, agencements	336 871	51 521	-	388 392
Matériel de bureau et informatique, mobilier	237 384	40 870	-	278 254
VALEURS NETTES				
Immobilisations incorporelles d'exploitation	248 039	330 717	-	578 755
Immobilisations corporelles d'exploitation	277 535	-	50 623	226 912

4.11 COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS

- en EUR -	31/12/2017	31/12/2016
Autres actifs	471 153	322 198
Dépôts de garantie	141 207	176 208
Débiteurs divers	329 946	145 990
Comptes de régularis. et actifs	542 669	345 117
Produits à recevoir	245 052	145 344
Charges constatées d'avance	91 536	67 576
Autres comptes de régularisation	206 081	132 197
Total	1 013 822	667 315

4.12 COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS

- en EUR -	31/12/2017	31/12/2016
Autres passifs	656 797	691 457
Dettes fournisseurs	70 650	27 117
Dettes fiscales et sociales	586 147	664 340
Autres créditeurs	-	-
Comptes de régularisation passifs	531 770	926 466
Produits perçus d'avance	287 581	392 321
Charges à payer	242 932	524 985
Autres comptes de régularisation	1 257	9 160
Total	1 188 567	1 617 923

4.13 VENTILATION DES OPÉRATIONS PAR AGENTS ÉCONOMIQUES

- en EUR -	Établiss. de crédit	Sociétés non financières	Autres
Actif			
Opér. sur établissement de crédit	159 384 859	-	-
Opér. sur la clientèle	-	81 211 640	-
Opérations sur titres	-	-	-
Passif			
Opér. sur établissement de crédit	165 679 175	-	-
Opér. sur la clientèle	-	40 366 606	-

4.14 ENGAGEMENTS HORS BILAN

HORS-GROUPE

- en EUR -	31/12/2017	31/12/2016
Engagements reçus		
Cautions avals et autres	34 283 636	35 568 698

Engagements donnés	6 884 258	5 617 131
Confirmation de crédit docum.	6 884 258	3 382 264
Acceptation de crédit docum.	259 311	139 999
Garantie de remboursement	555 229	94 868
Autres engagements	1 486 027	2 000 000

4.15 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

- en EUR -	31/12/2017	31/12/2016
Frais de personnel	2 639 761	3 202 276
Taxes sur les salaires	32 128	32 593
Autres charges d'exploitation	2 797 226	1 589 083

4.16 FRAIS DE PERSONNEL

- en EUR -	31/12/2017	31/12/2016
Salaires et traitements	1 889 693	2 262 106
Charges sociales	783 273	749 735
Charges de retraite	187 238	190 435
Intéressement et participation	-	-
Total	2 860 204	3 202 276

4.17 EFFECTIF

L'effectif en ETP (Équivalent Temps Plein) se répartit comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Cadres	29	21
Non-cadres	4	8
Mandataires	2	1
Total	35	30

4.18 HONORAIRES COMMISSARIAT AUX COMPTES

- en EUR -	31/12/2017	31/12/2016
Deloitte Touche Tohmatsu	64 839*	49 738

* Travaux complémentaires effectués au cours de l'exercice (10 000 €).

4.19 ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Aucun événement significatif susceptible de modifier les comptes annuels au 31 décembre 2017 n'est apparu après la clôture de l'exercice.



5. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

À l'assemblée générale de la société BGFIBank Europe,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BGFIBank Europe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

FONDEMENT DE L'OPINION

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS – POINTS CLÉS DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DU RISQUE DE CRÉDIT CLIENTÈLE (SE RÉFÉRER À LA NOTE 2.7 DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS)

RISQUE IDENTIFIÉ ET PRINCIPAUX JUGEMENTS	NOTRE APPROCHE D'AUDIT
<p>Dans le cadre de ses activités, BGFIBank Europe est exposée au risque de crédit clientèle.</p> <p>BGFIBank Europe comptabilise des dépréciations pour couvrir le risque de crédit avéré inhérent à son activité.</p> <p>Ces dépréciations prennent la forme de dépréciations individuelles des engagements bilan et hors bilan concernés. Ces provisions sont déterminées par le management de BGFIBank Europe</p> <p>Au 31 décembre 2017, le montant total des encours bilan exposés au risque de crédit s'élève à 81,2 millions d'euros (dont 56,6 millions d'euros sur les crédits de trésorerie); le montant total des dépréciations s'élève à 800 milliers d'euros (la totalité sur un crédit de trésorerie).</p> <p>Nous avons considéré que l'identification et l'évaluation du risque de crédit constituait un point clé de l'audit, l'appréciation de ce risque faisant appel au jugement et aux estimations par la direction de la valeur des éventuelles garanties, en particulier pour ce qui concerne le risque sur les crédits de trésorerie.</p>	<p>Nous avons apprécié la pertinence du dispositif de contrôle de BGFIBank Europe et testé les contrôles concernant l'identification et l'évaluation des dépréciations.</p> <p>Nous avons également réalisé, en date d'arrêté, des travaux approfondis sur les encours de crédit clientèle.</p> <p>Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les processus suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notation des contreparties entreprises : nous avons analysé le risque des contreparties significatives ; nous avons par ailleurs apprécié le niveau de risque d'une sélection d'encours estimés sains par la direction afin de nous assurer de l'absence de nécessité d'un déclassement en douteux de ces encours. • Nous effectuons également un suivi des impayés en date d'arrêté et nous assurons qu'aucune contrepartie ne présente d'échéance impayée supérieure à 90 jours et nécessitant le déclassement en douteux. • Évaluation des dépréciations constituées sur base individuelle : nous avons vérifié le correct déclassement en douteux des risques avérés, examiné l'évaluation des risques de non-recouvrement et l'estimation des garanties et apprécié les hypothèses et données retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations. <p>Nous avons également examiné les informations publiées en annexe relatives au risque de crédit.</p>

VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

INFORMATIONS DONNÉES DANS LE RAPPORT DE GESTION ET DANS LES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES COMPTES ANNUELS

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du

Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons été nommés commissaire aux comptes de la société BGFIBank Europe par l'assemblée générale du 30 mars 2009.



Au 31 décembre 2017, le cabinet Deloitte & Associés était dans la 9^e année de sa mission sans interruption.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

OBJECTIF ET DÉMARCHE D'AUDIT

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

RAPPORT AU COMITÉ D'AUDIT

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles ap-

plicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

NEUILLY-SUR-SEINE, LE 23 MARS 2018

Le commissaire aux comptes :

Deloitte & Associés
Sylvie BOURGUIGNON



BGFIBank Europe
Tél. +33 1 45 62 62 70 – contact@bgfi.fr
europe.groupebgfibank.com

Éditeur responsable : Direction Générale de BGFIBank Europe
Conception et production : M&C.M sprl – www.mcmanagement.be
Graphisme et mise en page : une collaboration M&C.M
et De Visu Digital Document Design S.A.
Rédaction : Philippe Fourny avec la participation de Marc Everaert
et l'input de cadres et dirigeants de BGFIBank Europe
Photos : BGFIBank Europe / Istock

© Septembre 2018

SOMMAIRE



Contact

ADRESSES DES SIÈGES SOCIAUX

GROUPE BGFIBank / BGFI HOLDING CORPORATION s.A.

Boulevard Georges Rawiri – La Sablière
B.P. 25200 Libreville – Gabon
Tél. +241 01 44 17 08 – 01 44 17 10
Fax +241 01 44 17 11

BGFIBank EUROPE

10/12 rue du Général Foy
75008 Paris
Tél. +33 1 45 62 62 70
Fax +33 1 45 62 62 72
contact@bgfi.fr
europe.groupebgfibank.com

BGFIBank BÉNIN

Îlot 4153 parcelle « a »
rue 100 porte 22-116-12
Quartier : Placodji Kpodji 133
Ex-commune de Xwladodji
5^e arrondissement
B.P. 4270 R.P – Cotonou 01
Tél. +229 21 31 33 54
+229 21 31 33 56
Fax +229 21 31 33 39

BGFIBank CAMEROUN

Avenue de Gaulle, angle rue Carras
B.P. 660 Douala – Bonanjo
Tél. +237 33 42 64 64
Fax +237 33 43 33 86

BGFIBank CONGO

Boulevard Denis Sassou Nguesso,
face Ambassade de France,
Centre-ville – B.P. 14 579 Brazzaville
Tél. +242 06 632 65 05

BGFIBank CÔTE D'IVOIRE

Plateau, avenue Joseph Anoma 01
B.P. 11 563 Abidjan
Tél. +225 20 25 88 00
Fax +225 20 32 62 92

BGFIBank GABON

1295, Boulevard
de l'Indépendance
B.P. 2253 Libreville
Tél. +241 01 76 23 26
Fax +241 01 74 44 56

BGFIBank GUINÉE ÉQUATORIALE

Carretera de Luba
B.P. 749 – Malabo
Tél. +240 333 09 63 52
Fax +240 333 09 63 73

BGFIBank MADAGASCAR

Explorer Business Park Ankorondrano
B.P. 770 – Poste Centrale
Antananarivo 101 – Madagascar
Tél. +261(0) 20 22 329 17
Fax +261(0) 20 22 329 13

BGFIBank RDC

128, boulevard du 30 juin
B.P. 7891 Kinshasa Gombe
SWIFT BGFICDKI
Tél. +243 82 618 00 00
+243 82 010 61 42

BGFIBank SĂO TOMÉ-ET-PRINCIPE

Avenida Marginal 12 de Juho,
Museo Nacional
C.P. N°744, Cidade de São Tomé
Tél. +239 222 16 03
Fax +239 222 17 13

BGFIBank SÉNÉGAL

Dakar Plateau, 122, rue Félix Faure,
angle avenue de la République
B.P. 21045 – Dakar
Tél. +221 23 839 97 00
Fax +221 33 822 48 28

BGFIBOURSE

Boulevard du Bord de mer, 2^e étage
Immeuble « Les Dauphins »
Batterie 4
B.P. 2253 – Libreville – Gabon
Tél. +241 02 07 0768
+241 04 29 29 63

BGFICAPITAL

Boulevard du Bord de mer, 2^e étage
Immeuble « Les Dauphins »
Batterie 4
B.P. 25200 – Libreville – Gabon
Tél. +241 01 44 17 08
+241 01 44 17 10
Fax +241 01 44 17 11

FINATRA

Boulevard de l'Indépendance
Immeuble Concorde
B.P. 8645 Libreville – Gabon
Tél. +241 01 77 40 82
+241 01 77 53 96
Fax +241 01 77 40 87

LOXIA

Avenue Victor Schoelcher
Immeuble « Le Pékin II »
B.P. 2253 Libreville – Gabon
Tél. +241 01 74 08 58

ASSINCO

Boulevard de l'Indépendance
Immeuble Concorde
B.P. 7812 Libreville – Gabon
Tél. +241 01 72 19 25 / 26 / 28
Fax +241 01 72 19 29

HEDENIA

Boulevard Georges Rawiri
La Sablière
B.P. 25200 – Libreville – Gabon
Tél. +241 01 44 17 12
Fax +241 01 44 17 12

BBS, ÉCOLE SUPÉRIEURE DE LA BANQUE

Quartier Saint-Benoît
B.P. 25172 Libreville – Gabon
Tél. +241 01 76 90 33 / 34
Fax +241 01 75 90 35

FONDATION BGFIBank

Boulevard Georges Rawiri
La Sablière
B.P. 25200 Libreville – Gabon
Tél. +241 01 44 17 12
Fax +241 01 44 17 12

BGFI SERVICES

Boulevard Georges Rawiri
La Sablière
B.P. 25200 Libreville – Gabon
Tél. +241 01 44 17 12





**SE RÉINVENTER POUR
VOUS OFFRIR LE MEILLEUR**

**LE GROUPE
BGFIBank
S'ENGAGE À
VOS CÔTÉS**

Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France - Gabon
Guinée équatoriale - Madagascar - République démocratique
du Congo - São Tomé-et-Principe - Sénégal

www.groupebgfibank.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

BGFI Bank Europe
europe.groupebgfibank.com